

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation

Direction de la Formation Doctorale

N° 127 / D.G.E.F./D.F.D/2024

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين

مديرية التكوين في الدكتوراه

Alger le 21 MARS 2024

Madame, Messieurs les Doyens des Faculté
de Médecine et de Pharmacie

Objet : Préparation du concours de résidanat au titre de l'année universitaire 2024-2025.
P. J. : Echancier.

Dans le cadre de l'organisation du concours d'accès au résidanat au titre de l'année universitaire 2024-2025, je tiens à vous informer du lancement de l'opération d'ouverture des postes de résidanat qui se fera selon l'échéancier joint et le processus suivant via la plateforme PROGRES :

- Proposition des terrains de stage et expression des besoins en résidents par les chefs de service ;
- Validation des terrains de stage proposés par les CPRS ;
- Validation finale des propositions par les Doyens des Facultés de Médecine ;
- Examen de la conformité des demandes par le MESRS.

A ce sujet, je vous demande de :

- Faire une large diffusion de cette note et de l'échéancier auprès des Chefs de Service et des nouveaux Présidents de CPRS élus ;
- S'assurer que ces derniers ont bien des comptes PROGRES afin qu'ils puissent accéder à la plateforme.

Veillez croire, Madame, Messieurs les Doyens, en ma parfaite considération.



مدير التكوين في الدكتوراه
إمضاء: سعدي رشيد

02-05

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements et de la Formation

Direction de la Formation Doctorale



**Échéancier ouverture des postes de résidanat
Au titre de l'année universitaire 2024-2025**

Mise en ligne de la plateforme nationale des canevas relatifs aux propositions de terrains de stage pour l'ouverture des postes de résidanat 2024-2025, via le lien : <https://progres.mesrs.dz/webfve>.

Du 27 mars au 15 avril 2024

Propositions des terrains de stage et du nombre de postes de résidanat via la plateforme PROGRES par les chefs de service.

Du 16 au 30 avril 2024

Validation des terrains de stage via la plateforme PROGRES par les présidents des CPRS.

Du 01 au 06 mai 2024

Confirmation et validation des propositions par les Doyens des Facultés de Médecine et de Pharmacie.

Du 07 au 14 mai 2024

Vérification de la conformité des terrains de stage proposés par le MESRS via PROGRES.

Le 20 mai 2024

Réunion MESRS-CNDD pour validation finale des propositions des postes à ouvrir par spécialité et par terrain de stage.